

Conseil municipal du 08 octobre 2020.

Le Conseil municipal de LA GENETE s'est réuni au complet, ce jeudi 08 octobre 2020, sous la présidence de Bernard COMTET, Maire de la commune.

Achat camion des pompiers.

L'actuel camion du CPI LA GENETE est en panne. Sa réparation s'avère onéreuse, nécessitant des commandes de pièces aux Etats-Unis. Afin de maintenir une bonne gestion du matériel du CPI LA GENETE, afin de pérenniser son avenir au niveau départemental, il a été proposé l'achat d'un camion d'occasion, année 1997, 30000 km, à 6000€ HT.

A l'unanimité, le Conseil municipal vote la délibération actant l'achat de ce camion.

Procédure de reprise des concessions au cimetière.

La procédure de reprise des concessions par la commune, pour son cimetière de LA GENETE, va être mise en place. Des affichettes seront déposées sur les tombes concernées, avec publication d'un arrêté municipal et courrier envoyé aux familles. Cette procédure dure 3 ans.

A l'unanimité, le Conseil municipal adopte la mise en application de la procédure de reprise des tombes des concessions abandonnées

Affouages.

Par courrier adressé à la mairie, l'ONF (Office National des Forêts) recommande à la commune de LA GENETE, au vu de la densité du taillis sous futaie, de reporter les coupes forestières à 2021 et plus.

A l'unanimité, le Conseil municipal accepte le report des affouages à partir de 2021.

Convention d'adhésion au service de paiement en ligne des recettes publiques locales.

Cette convention définit avec les Finances Publiques le paiement au travers d'un portail informatique, « PAYFIP », le paiement par carte bancaire des recettes publiques de la commune.

A l'unanimité, le Conseil municipal accepte l'adhésion à cette convention de paiement en ligne.

Informations diverses.

- Colis de Noel : suite à la crise sanitaire, le repas des cheveux blancs pour les personnes de 70 ans et plus, a été annulé. Le colis de Noel sera proposé à tous ; un sondage sera effectué mi-octobre afin de connaître le nombre exact de colis à remettre.

- Le broyage des déchets verts sera organisé dès que l'élagage sous les fils de basse tension des lignes téléphoniques aura été réalisé. Des devis sont en cours pour la réalisation du broyage complet de ces déchets verts.

- Par suite de l'interdiction de l'emploi de produits phytosanitaires, il a été décidé un premier « enherbement » de chemins piétonniers, au hameau des Croisés, dès cet automne.

- Les travaux de la cuisine de la Tour JERUSALEM se terminent. Une commission de sécurité viendra examiner les locaux en deuxième quinzaine de novembre. Les plans d'évacuation seront remis à jour auparavant.
- Installation des compteurs LINKY par ENEDIS dès décembre 2020.
- Le poteau incendie sur la RD975 a été changé.